

Édito

La nef des fous...

En 2007, dans son ouvrage *Ces fous qui nous gouvernent*, Pascal de Sutter, professeur de psychologie à l'université de Louvain-la-Neuve nous avertissait : « *La folie chez un homme politique, comme la tuberculose pour les mineurs du siècle de Zola, est une maladie professionnelle, un risque difficilement évitable.* » L'ouvrage nous tendait aussi un miroir en rappelant que le citoyen vote souvent pour les plus séducteurs, menteurs, enjoliveurs. Nous préférons ceux qui nous ressemblent et l'électeur est peut-être plus fou que celui qu'il élit... Tout cela restait pourtant léger, de l'ordre de l'amusement, car nos démocraties veillaient...

Dix ans plus tard, il n'est plus temps de sourire. De la folie privée, nous voilà passés à la folie d'État. Révolution numérique aidant, « nos fous » s'attaquent frontalement aux règles démocratiques, en posant des actes politiques dont la folie semble dépasser celle de leurs auteurs, au point que l'on s'interroge sur ce qui relève du cynisme ou du naturel débridé.

Aux États-Unis, en faisant abstraction de la vérité, des institutions et même de la Constitution, Donald Trump brise les codes de la démocratie américaine. Sa politique est un dialogue permanent avec les pulsions d'une partie des électeurs américains, hors de toute considération de droit ou d'éthique. Et, aujourd'hui, en Syrie, c'est en nombre de morts que se traduit cette folie. Au Royaume-Uni, un Premier ministre a pensé plus commode de fermer le Parlement pour jouer plus librement sa petite musique du « Brexit au 31 octobre ». Même Emmanuel Macron peut nous étonner quelquefois, comme lors de sa tentative hallucinante de se défausser en direct et en public de l'échec du « soldat Goulard » sur la présidente Von der Leyen, semblant regretter qu'elle n'ait pas mis le Parlement européen à sa botte...

L'honneur de notre civilisation occidentale est d'avoir patiemment construit des institutions politiques qui nous mettent à l'abri de la folie de quelques-uns. Et après que l'Europe a failli au milieu du siècle dernier, elle a édifié de nouvelles digues démocratiques au niveau national et européen. Il devient urgent de garder le cap de cette promesse d'institutions démocratiques protectrices. N'hésitons jamais à innover, construire et renforcer ces digues démocratiques, prévention contre la folie de ceux qui nous gouvernent et celle de ceux qui les élisent...

HENRI LASTENOUSE

Trump ou la démocratie américaine défiée

Des coups de canif, Donald Trump est maintenant passé au coup de poignard à l'égard des institutions américaines. Sans que cela semble troubler ses électeurs, ni le gros des troupes républicaines. Analyse par Nicole Bacharan, politologue spécialiste des États-Unis, auteure du *Monde selon Trump*, paru chez Tallandier.

Dans la procédure d'impeachment, le refus de coopérer de Trump, c'est un défi pour la démocratie américaine ?

C'est un bras de fer extrême. Trump empêche ses proches de témoigner, il verrouille tout. Ce blocage se produit parce qu'on est dans une procédure un peu floue sur le plan constitutionnel. Le Congrès est dans son droit. La Chambre des représentants est la seule institution qui peut initier une procédure d'impeachment. De l'autre côté, le privilège de l'exécutif, c'est de gouverner, avec parfois la nécessité de préserver le secret pour y parvenir. Donc, ce n'est pas le premier affrontement, mais c'est la première fois que cela crée une crise comme celle-ci.

C'est une crise constitutionnelle ? Est-ce que la démocratie est menacée par l'attitude de Trump ?

Ce n'est pas une crise constitutionnelle, mais une crise où l'affrontement de deux pouvoirs pose des problèmes juridiques. Sans compter qu'au-delà de cette situation tendue c'est surtout une crise politique très profonde qui se joue. Elle n'est pas complètement inédite, puisque Nixon, lui aussi confronté à la même procédure, avait tenté de tout verrouiller. Mais on connaît l'issue, son camp l'avait lâché et il avait été contraint de démissionner. Dans le cas de Trump, on n'en est pas là, les républicains ne l'ont pas lâché.

Il est quand même contesté dans son camp ?

Oui, et on ressent la colère des républicains. Pour beaucoup d'élus, cette histoire de coup de fil, quand Trump demande au président ukrainien une enquête sur son adversaire politique, c'est un gros problème. Ils sont pris entre deux feux, entre leur soutien à Trump, à qui certains doivent tout, et leur morale personnelle. Et il y a aussi bien sûr la pression des électeurs, car il y a des élections qui arrivent bientôt et Trump reste très populaire aux États-Unis. Mais le lâchage des Kurdes est un véritable coup de massue. Pour beaucoup de républicains, c'est tout simplement l'inverse de leur vision de la politique étrangère : on ne lâche pas ses alliés ! En un coup de fil, Trump a cédé à Erdogan, il est passé au-dessus de la tête de tous ses conseillers diplomatiques et militaires, qui sont furieux. Évidemment, c'est une diversion et elle tombe à point nommé.

La procédure ira-t-elle jusqu'à son terme ?

Les démocrates n'avaient pas le choix, ils jouent gros. Ils ont longtemps hésité, mais c'était impossible de reculer. Il y avait trop d'histoires de corruption, de soupçons de trahison, de financement illégal de campagne. Si les démocrates n'avaient rien fait, ils n'auraient pas pu se présenter devant leurs électeurs, il leur aurait été impossible de faire campagne, moralement impossible.

Et maintenant, que peuvent-ils faire ?

Ils vont brûler toutes leurs cartouches, enquêter eux-mêmes, trouver de nouveaux témoins... Il y a du nouveau tous les jours. L'arrestation de deux proches du financement de la campagne électorale de Trump va sans doute aller loin. Aux États-Unis, le contrôle des comptes de campagne, c'est très strict. On vérifie chaque dollar. Rien ne peut venir de l'étranger, donc cette arrestation est clairement un coup dur pour Trump. Il y a aussi les procédures devant les tribunaux. Le Congrès peut porter plainte et, si c'est nécessaire, l'affaire peut aller jusqu'à la Cour suprême. Mais certains de ses membres doivent beaucoup à Donald Trump.

Trump peut-il être destitué ou va-t-il démissionner ? Est-ce que ça va peser sur l'élection de 2020 ?

L'hypothèse la plus probable est que la procédure d'impeachment ne marchera pas. Cela va aller jusqu'à un vote de la Chambre, mais il faudra ensuite que cela passe au Sénat. Et là, les républicains ont la majorité. Trump joue la montre, car on est encore loin de ce vote et, d'ici là, ce sera la moisson des surprises.

Trump a-t-il des chances d'être réélu ?

C'est difficile de faire des prévisions, mais, en tout cas, la campagne continue. Elle est un peu éclipsée par toutes ces révélations, ces affaires. Si la procédure de destitution n'aboutit pas, ce sera une victoire énorme pour Donald Trump. Il aura beau jeu de dire qu'il a été blanchi, qu'il est victime d'une chasse aux sorcières et qu'il a vaincu ses ennemis. Mais le principal problème, c'est que les démocrates n'ont pas pour l'instant la bonne candidate ou le bon candidat. Ils n'ont personne de crédible à mettre en face de lui.

Propos recueillis par GUILLAUME DE MORANT.